

المملكة المغربية

ROYAUME DU MAROC



La pertinence de l'ENEV dans le contexte marocain et l'importance de la prise en compte des impacts environnementaux et sociaux des secteurs d'export vert





Contexte ENEV

1

- Contexte favorable et incitatif
- La Stratégie Nationale de Développement Durable(Diagnostic et vision)
- Transition vers une économie verte.

Objectifs de la SNND vis-à-vis des secteurs / activités concernés

2

- Le secteur de l'agriculture
- Le secteur de la pêche
- Le secteur de l'industrie et de l'artisanat
- Le secteur des plantes aromatiques et médicinales

3

Résultats escomptés (Impacts environnementaux et sociaux)

Contexte ENEV

- L'ENEV parvient dans un contexte très particulier et favorable.
- ✓ Contexte institutionnel qui consacre le DD.
- ✓ L'adoption d'une vision de DD à travers la mise en œuvre d'une économie verte et inclusive.
- ✓ Volonté de développement et diversification économique avec tous les mesures d'accompagnements notamment :
 - ❑ la stratégie nationale pour le développement et la promotion des exportations «Maroc Export Plus» 2008-2018
 - ❑ le Plan National de Développement des Echanges Commerciaux (PDEC) pour la période 2014-2016
 - ❑ Une nouvelle stratégie est en cours d'élaboration pour la période 2016-2020

Contexte ENEV

- L'ENEV parvient dans un contexte également pressant et contraignant.
- ✓ Balance commercial déficitaire(redressement de la balance commercial en 2015).
- ✓ Mutation profonde à l'echelle mondiale avec une concurrence exacerbée des pays émergents.
- ✓ Besoin de création de nouvelles opportunités d'emploi.

Contexte ENEV

- **Surexploitation des Ressources Naturelles** : Evolution de la démographie et des modes de consommation et de production → demande croissante en ressources (énergie, matières premières).
- **Effondrement de la Biodiversité** : Plus de 12 000 espèces sont menacées d'extinction dans le monde, le rythme de disparition constaté est de 100 à 1000 fois > au rythme naturel monde → Rupture des équilibres écologiques.
- **Changement Climatique** : Intensification des phénomènes climatiques extrêmes, montée du niveau des mers, déplacement des zones climatiques et des biotopes, difficultés d'adaptation des écosystèmes et des hommes...
- **Dégradation des Milieux** : Pollution de l'eau, de l'air et du sol, utilisation intensive des produits chimiques, dégradation des sols, déforestation, désertification, urbanisation croissante, littoralisation...

Les défis du développement durable.

1

*Nécessité de **résorber le déficit** en matière de convergence des politiques engagées dans une perspective de durabilité*

2

*Nécessité de dynamiser la **transition vers un développement durable** à travers des **secteurs clés à fort effet d'entraînement** pour assurer une mise en œuvre effective de la stratégie.*

3

*Nécessité de **découpler la croissance et la pression sur les ressources** à travers la mise en œuvre d'une économie verte et inclusive*

Vision de la SNDD



Renforcer la compétitivité durablement.

ECONOMIE

SOCIAL

Assurer un développement humain et la cohésion sociale



Mettre en œuvre une **économie verte et inclusive** au Maroc d'ici 2020

Promouvoir une société tolérante et créative

CULTURE

ENVIRONNEMENT

Systematiser la prise en compte des enjeux environnementaux



Déclinaison de la vision de la SNDD

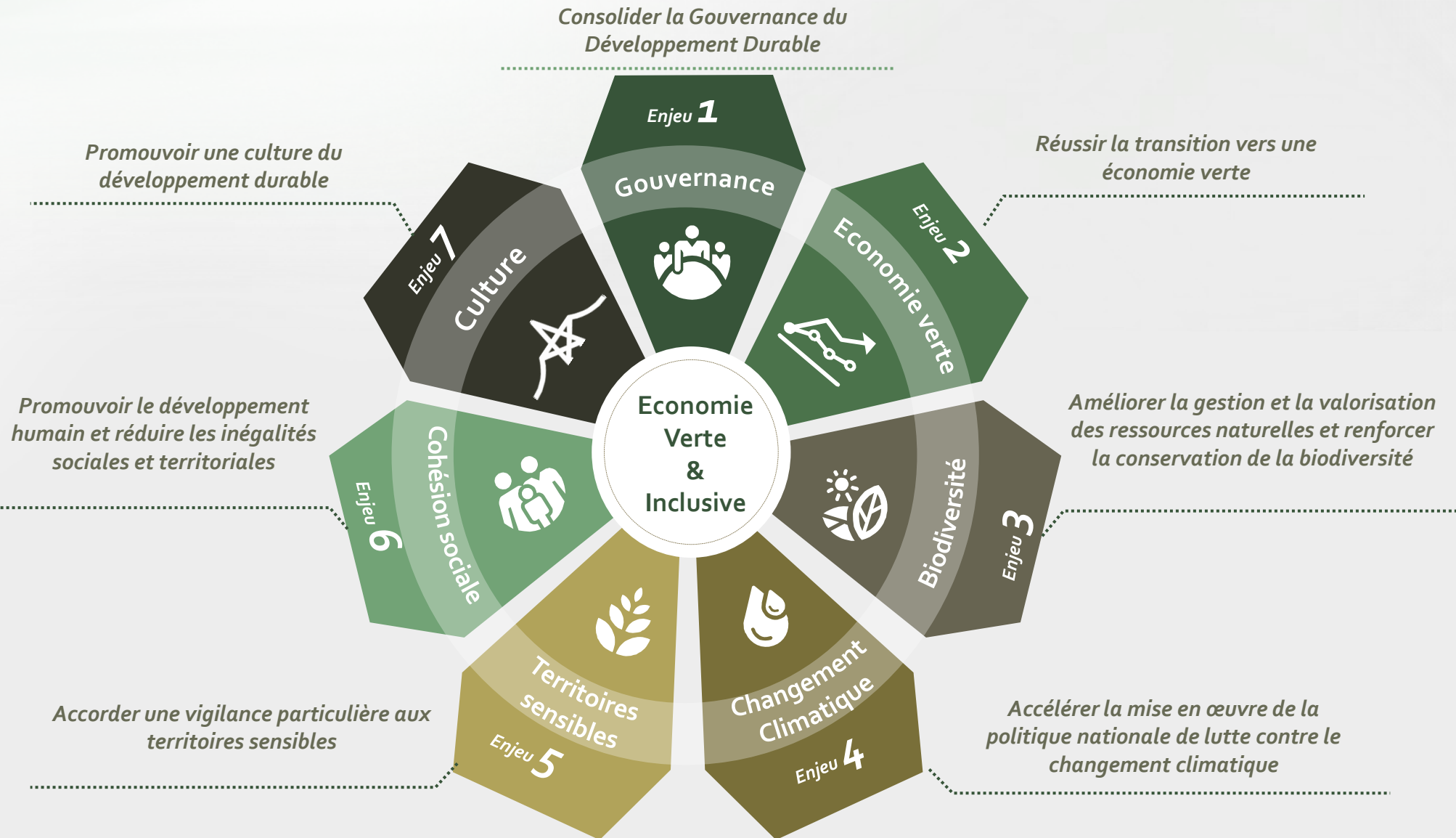
7 Enjeux
prioritaires

31 Axes
stratégiques

132
Objectifs

- ❑ Des actions à initier
- ❑ Plus de 200 indicateurs de suivi et de résultat par mesure
- ❑ Une multiplicité de responsable & parties prenantes

Les 7 enjeux prioritaires





Enjeu 2: Réussir la transition vers une économie verte

Principaux secteurs permettant la réussite de la transition vers une économie verte

Agriculture



- Valorisation de l'eau agricole
- Gestion des déchets agricoles
- EnR, notamment en irrigation
- Agriculture biologique
- Dessalement eau de mer, agricole vs EnR

Pêche



- Repos biologique et pêche sous quotas
- Protection sociale des pêcheurs et formalisation de l'informel

Forêt



- Limiter les prélèvements non contrôlés
- Filière PAM
- Filière Bois- Foret

Industrie



- Gestion durable des P2I
- Emergence des nouvelles filières industrielles
- Dépollution industrielle

Energie



- Mesures réglementaires à parachever
- Efficacité énergétique dans les bâtiments, l'industrie et le transport
- Schéma national gazier
- Energies renouvelables
- Tiers investissement



Mines



- Renforcer et achever le cadre institutionnel, législatif et réglementaire
- Renforcer la prise en compte des impacts environnementaux et sociaux à tous les niveaux – études d'impacts, exploitation, post mine, etc.

- Usage du chrome dans les tanneries
- Stations de dépollution chromique et stations de désulfuration
- Fours à gaz
- Conditions et normes de sécurité du travail

Artisanat



- Renouvellement du parc des véhicules
- Renforcement de la stratégie de développement de la compétitivité logistique

Transport



- Gestion durable des sols et de la biodiversité
- Conservation du littoral
- Synergie intersectorielle et cohérence entre la vision 2020 et le PNA et PNDM

Tourisme



- Structuration des filières tri/valorisation des déchets
- Passage de l'informel à une économie sociale et solidaire

Déchets



- Construire la ville sur la ville
- Efficacité énergétique dans les bâtiments
- Plan de déplacement urbain, durable
- Préserver les terres périurbaines, riches en potentialités agricoles

Urbanisme





2

Objectifs de la SNND vis-à-vis des secteurs / activités À fort potentiel d'export

- Le secteur de l'agriculture
- Le secteur de la pêche
- Le secteur de l'industrie et de l'artisanat
- Le secteur des plantes aromatiques et médicinales

Le secteur de l'Agriculture



22.1 Économiser l'eau à usage agricole (2 MM m³ à horizon 2030)

23.2 Encourager l'utilisation des énergies renouvelables dans le secteur agricole, notamment en matière d'irrigation et des besoins liés au pompage.

23.4 Encourager les opportunités offertes par les nouvelles formes de valorisation de la biomasse (biogaz, biofuel).

24.1 Atténuer le risque de la pollution agrochimique (engrais et pesticides). Les filières les plus concernées sont le maraîchage, l'arboriculture fruitière et les cultures sucrières.

25-3 Mise en place des mesures incitatives pour la promotion du compostage des déchets agricoles et d'élevage.

28.2 Développer les filières d'agriculture biologiques.

28.3 Initier un programme de développement d'une agriculture biologique (crédit d'impôt, sections bio des interprofessions, encouragement aux produits bio au niveau du marché national, promotion des produits bio à l'export).

28.4 Développer un Label Bio national à forte valeur ajoutée pour le consommateur (en particulier à l'export).

29.1 Assurer une veille stratégique en matière de changement climatique afin d'identifier, cartographier et réduire les vulnérabilités.



31.1 Veiller à la reconstitution des stocks des espèces exploitées et instaurer des périodes de repos biologique.

31.5 Appuyer les initiatives visant à développer, à implanter et à faire reconnaître des pratiques d'exploitation durable dans le secteur de la capture.

32.1 Mettre en valeur des produits aquatiques du Maroc : - Augmenter la notoriété et la visibilité des produits marocains sur les marchés internationaux. - Augmenter la certification des produits nationaux, notamment les produits issus de la pêche artisanale. - Encourager les initiatives visant l'implantation de la traçabilité et de l'éco certification pour les produits aquatiques.

32.3 Instaurer un système de contrôle pertinent pour assurer la traçabilité des produits tout au long de la chaîne de production et de commercialisation.

33.2 Renforcer les actions de formalisation de l'informel du secteur de la pêche .



Faire émerger de nouvelles filières « vertes »

40.1 Développer un avantage concurrentiel pour le Maroc.

52.1 Promouvoir une législation limitant graduellement l'usage du chrome dans les tanneries industrielles.

52.2 Généraliser les stations de dépollution chromique (inspiration du Projet Pilote – Fès) et les stations de désulfurage.

52.3 Étudier l'opportunité d'un passage vers un tannage végétal ou un tannage au titane.

52.4 Réaliser des projets pilotes en matière de traitement – recyclage des effluents de tannerie.

54.2 Favoriser et valoriser les techniques de production (artisanales) traditionnelles.

54.4 Créer un label (artisanal) marocain respectant les normes internationales.



34.2 Réglementer la commercialisation et l'exportation des produits sur le marché international, dans le cadre des accords de libre-échange et des Accords de Droit de Propriétés Intellectuelles et Commerciales (ADPIC).

35.1 Améliorer le système de production, en vue d'une meilleure valorisation des PAMs.

35.5 Promouvoir la commercialisation des PAM, au niveau national et international.

35.6 Offrir des gammes de PAM, à forte valeur ajoutée, dans le respect de la capacité productive des écosystèmes.

35.7 Placer le Maroc en tant que leader dans la filière des PAMs et améliorer la notoriété des produits marocains (actions de prospection, présence dans les salons internationaux spécialisés, partenariats commerciaux).

35.9 Inscrire la filière des PAM dans un processus de labellisation.

35.10 Instituer un système de normes et de standards, au niveau de toute la filière, en harmonie avec les exigences du marché international.

35.11 Encourager le système de certification et de labellisation à travers l'encadrement technique et le soutien financier.

36.1 Élaborer un diagnostic approfondi du patrimoine naturel (inventaire et cartographie), du potentiel de production existant et des conditions socioéconomiques de son exploitation

21.2 Développer l'investissement socialement responsable (ISR).

21.3 Instaurer les mesures incitatives nécessaires pour encourager les investisseurs à financer les filières vertes.

21.4 Mettre en place des organismes de garantie pour soutenir le financement des filières vertes.

48.3 Mettre en place des mesures incitatives en matière de financement et de fiscalité des filières couvrant toute la chaîne de valeur : formation – R&D – industrialisation – production – commercialisation – services

CONTENU



[Redacted content]

[Redacted content]

3

Résultats escomptés (Impacts environnementaux et sociaux)

Cas du Secteur Agricole:

Impacts environnementaux :

- Réduire et rationaliser les consommations en eau et en énergie.
- Contribution à l'amélioration de la qualité de l'eau.
- Réduire les pressions sur les sols et accorder une vigilance sur l'accès grandissant des intrants (chimiques et pesticides).
- Valoriser les déchets générés en grande quantité.
- Réduction des gaz à effet de serre

Impacts sociaux

Le secteur emploie 43 % de la population active dont 80 % de la population rurale.

Renforcer la protection sociale, la lutte contre la pauvreté et l'équité genre.

Cas du Secteur de la Pêche:

Impacts environnementaux :

- Contribuer à atteindre les objectifs en matière de veille et de gestion de la ressource halieutique.
- Respecter le repos biologique et contrôler le bon respect des quotas dans le cadre des accords de la pêche.
- Réduire et gérer les rejets de l'activité.

Impacts sociaux

- Contribuer à améliorer les conditions de travail des pêcheurs (flotte de pêche, couverture sociale, risques...).
- Renforcer la lutte contre l'informel (>30%).
- Renforcer les contrôles sanitaires.

Cas du Secteur de l'industrie et de l'artisanat.

Impacts environnementaux :

- Contribuer à remédier à la pollution industrielle et artisanale.
- Accélérer les mesures de gestion et de rationalisation des produits chimiques.

Impacts sociaux

- Création de nouvelles opportunités d'emploi
- Contribuer aux mesures de lutte contre l'informel.

Cas du Secteur des Plantes aromatiques:

Impacts environnementaux :

- Valorisation et Préservation de la biodiversité

Impacts sociaux

- Préserver les intérêts de la population locale.
- Création de nouvelles opportunités d'emploi.

MERCI POUR VOTRE ATTENTION



tanikastra@gmail.com